

# Communiqué de presse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARSEILLE



Marseille le, 22 Mai 2018

## **50 ans de la Résidence Saint Tronc : un nouveau regard sur les Résidences Autonomie du CCAS**

### **Un habitat convivial**

Les résidences Autonomie du CCAS sont au nombre de 4. Elles accueillent des **séniors actifs** vivant dans des appartements ou des studios **dans un environnement convivial favorisant l'autonomie.**

**Elles favorisent le développement du lien social et la prévention de l'isolement.**

Véritable maillon indispensable entre le logement classique et les structures d'hébergement comme les maisons médicalisées, **les résidences autonomie du CCAS proposent des services adaptés et de qualité** (restauration préparée sur place, animations variées et originales, entretien du logement) **et un accueil personnalisé** (possibilité de séjours temporaires).

### **Trois caractéristiques**

- 1 - Des structures à taille humaine :** un nombre limité de personnes dans un cadre sécurisé et rassurant (équipe présente 7 jours sur 7 - dispositif de téléassistance à disposition),
- 2 - Des implantations de proximité :** au coeur des quartiers marseillais (en centre ville ou dans un noyau villageois)
- 3 - Des lieux ouverts vers l'extérieur :** animations proposées à des personnes âgées extérieures pour favoriser le lien social. Accueil des proches des résidents pour maintenir l'unité familiale et la convivialité.

## **Un anniversaire « Portes Ouvertes »**

Cet événement est **une occasion festive de faire découvrir à de nouveaux séniors dynamiques et actifs** un cadre de vie en logement traditionnel présentant intimité et autonomie pour une vie collective en toute sérénité.

**Au cours de cette journée de nombreux ateliers et démonstrations d'activités seront proposés au public :** gym douce, atelier nutrition, danses... **les autres services et actions du CCAS seront aussi présentés :** maintien à domicile, accueil et informations sociales, loisirs et culture....

**Les 50 ans de la Résidence Saint Tronc :  
Mardi 29 Mai 2018  
à partir de 10 heures  
Résidence Autonomie Saint Tronc  
273, Bd Paul Claudel 13010 MARSEILLE**

**A noter :** La Vice-Présidente du CCAS de Marseille, Sylvie CARREGA, Adjointe au Maire Déléguée à l'Action Sociale, aux Centre Sociaux et aux Maisons Pour Tous, **dévoilera à 11 h 30 le nouveau nom des Résidences Autonomie du CCAS.**

**Contact presse :** *Philippe EL HAIK : 04.86.94.47.63 - p.elhaik@ccas-marseille.fr*  
*Lydie MATHERON : 04.86.94.47.62 - l.matheron@ccas-marseille.fr*  
*Magali POLI : 04.86.94.47.61 - m.poli@ccas-marseille.fr*

[www.ccas-marseille.fr](http://www.ccas-marseille.fr)